# Themeliagel Rain, eèvone erungan Erahenta tili er

#### SITUATION



Vous êtes entrepreneur et vous effectuez des travaux de transformation chez des clients. Vous envoyez vos factures, mais les paiements se font attendre. Après avoir adressé des rappels à quelques clients, vous apprenez qu'ils ont bel et bien payé, mais pas sur votre compte en banque.

### RISQUE

Vos factures ont probablement été falsifiées. Dans le cas de cette fraude, des arnaqueurs interceptent les factures papier (ou électroniques), changent le numéro de compte et les envoient ainsi modifiées. Lorsque le client effectue le paiement, il paie donc les arnaqueurs. Le risque est que votre client ne soit plus en mesure de vous payer étant donné qu'il a déjà viré l'argent (sur le mauvais compte).

#### CONSEIL



Indiquez votre numéro de compte sur vos factures, mais aussi sur vos bons de commande et sur votre site internet.

Demandez à vos clients de vérifier le numéro de compte avant qu'ils n'effectuent leur paiement.

Sur vos enveloppes, évitez des mentions qui pourraient attirer l'attention des arnaqueurs. Utilisez par exemple des enveloppes blanches sans fenêtre.

## TOMBÉ DANS LE PIÈGE ?

Demandez à votre client de contacter le plus rapidement possible sa banque afin de signaler la fraude.
Signalez-la sur **pointdecontact.belgique.be**(option « factures falsifiées »).





